La privatisation de l' éducation : causes, effets et conséquences pour la planification[1]

Principes de la planification de l'éducation

Les brochures de cette collection sont destinées principalement à deux catégories de lecteurs : ceux qui occupent déjà des fonctions dans l'administration et la planification de l'éducation, dans les pays en développement comme dans les pays industrialisés ; et d'autres, moins spécialisés - hauts fonctionnaires et hommes politiques, par exemple - qui cherchent à connaître de façon plus générale le mécanisme de la planification de l'éducation et les liens qui la rattachent au développement national dans son ensemble.

1. L'éducation et le développement
2. L'équité
3. La qualité de l'éducation
4. Structure, administration et gestion de l'éducation
5. Les programmes d'enseignement
6. Coût et financement de l'éducation
7. Techniques et approches de la planification
8. Systèmes d'information, suivi et évaluation

Préface

Ces dernières années, la privatisation de l'éducation est au coeur des débats sur l'éducation. Pour beaucoup, elle signifie simplement une participation accrue des parents au financement de l'éducation. Elle est ainsi revêtue d'une connotation négative et perçue comme une menace : davantage d'inégalités dans l'accès à l'éducation et fracture de la cohésion sociale. Pour d'autres, la privatisation s'inscrit dans une perspective beaucoup plus positive : davantage de ressources pour le secteur éducatif, une meilleure utilisation de celles-ci et plus de flexibilité dans l'offre éducative. Si l'augmentation du financement privé permet de libérer des ressources publiques au profit du développement d'une éducation de base gratuite et de qualité pour tous, il peut s'ensuivre une plus grande équité dans l'emploi des fonds publics.

Toutefois, le phénomène complexe de la privatisation va bien au delà d'une simple augmentation du financement privé pour revêtir plusieurs formes : augmentation du nombre d'établissements gérés et financés exclusivement par le secteur privé, établissements gérés par des organismes privés et financés par des fonds publics, établissements publics financés en totalité ou en partie par des fonds privés, établissements publics gérés comme des établissements privés et soumis aux règles de la concurrence pour l'obtention de fonds publics, cours de soutien privés visant à compléter l'enseignement des établissements ou des universités publics, sous-traitance au secteur privé de certains services, enseignement à distance, systèmes de bons d'études, etc. Les nouvelles technologies de l'information ouvrent des perspectives nouvelles à une éducation financée par le secteur privé et répondant à des besoins variés. Dans les pays développés et dans les pays à revenu intermédiaire en effet, la privatisation semble répondre à la diversification croissante de la demande, en termes de contenu comme de pratiques pédagogiques, et au souhait des familles de choisir l'établissement scolaire de leurs enfants.

Les enjeux ne se situent donc plus tant au niveau du financement qu'à celui de la liberté de choix, de la souplesse administrative, de la réglementation et de la responsabilisation privées.

Le Comité de rédaction de la collection des Principes de la planification de l'éducation est extrêmement reconnaissant à Clive Belfield et Henry Levin d'avoir accepté d'écrire cet ouvrage dans lequel ils résument, avec une grande clarté, leur vaste expérience. Les planificateurs de l'éducation des pays en développement comme des pays développés, qui s'efforcent de mobiliser des ressources supplémentaires et de rendre leurs systèmes éducatifs plus efficaces et plut

---

[1] Clive R. Belfield Henry M. Levin, Paris 2003 UNESCO : Institut international de planification de l'éducation. Françoise Caillods Corédactrice en chef.

équitables, trouveront dans cette analyse très équilibrée d'un sujet fort controversé, un précieux outil de travail.

Table des matières

Principes de 1a planification de l'éducation ---------- 5
Préface ----------11
Remerciements ----------14
Introduction ----------17

I. Qu'entend-on par privatisation de l'éducation ? ----------21

Définir la privatisation----------21
Politiques et programmes de privatisation dans le secteur éducatif----------26
Mettre en oeuvre les programmes de privatisation ----------30

II. La privatisation : pourquoi ?----------33

Identifier les facteurs de privatisation ----------33
Les facteurs liés à la demande----------33
Les facteurs liés à l'offre ----------35
Facteurs d'ordre général ----------36

III. Un cadre d'évaluation des programmes de privatisation ----------39

Remarques préliminaires sur les critères d'évaluation ----------39
Liberté de choix ----------40
Efficience productive ----------43
Equité ----------51
Cohésion sociale----------55

IV. Programmes de privatisation dans le monde ----------59

Exemples et bilan ----------59
Système universel de bons d'études : Chili ----------59
Système de bons d'études à grande échelle : Colombie----------60
Système de bons d'études à petite échelle : Milwaukee (Etats-Unis)----------61
Programme universel pour le libre choix d'écoles : Angleterre ----------62
Système de gestion privée des écoles : Pays-Bas----------63
Libéralisation de l'école privée : République tchèque ----------64
Financement privé de l'enseignement supérieur: bilan international ----------65

V. Conséquences sur la planification de l'éducation ----------67

Conséquences générales----------67
Conséquences politiques ----------69
Conséquences économiques ----------73
Conséquences juridiques ----------77
Ouvrages à consulter----------81
Références----------83